

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR – PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) NUMÉRO 2023-104

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire tenue le 5 mars 2024, le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 2023-104 relatif à un projet permettant un projet d'ensemble composé de trois habitations multifamiliales de quatre étages et 48 logements chacune, sis sur le terrain vacant entre les rues Barker et d'Oxford - Lots 3 356 519 et 3 606 539.

Ce projet vise à autoriser sous certaines conditions:

- sur l'immeuble situé rue Barker et d'Oxford (lots 3 356 519 et 3 606 539) du cadastre du Québec), un projet d'ensemble composé de trois habitations multifamiliales de quatre étages et 48 logements chacun.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ce projet a été approuvé par la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi le 19 mars 2024, date à laquelle il est entré en vigueur et est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Cowansville situé au 220, place Municipale, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h 00.

Donné à Cowansville, ce 10 avril 2024.

La greffière,

Julie Lamarche, OMA